



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 AVRIL 2008

Le Conseil Municipal a été convoqué le 7 avril 2008.

ORDRE DU JOUR

- Point 1 :** Approbation du procès-verbal de la séance du 31 mars 2008
- Point 2 :** Etablissement de la liste préparatoire des jurys d'assises pour l'année 2009
- Point 3 :** Zone artisanale « Le Ried » : mandat non exclusif de vente - signature
- Point 4 :** Subventions
- Point 5 :** Chasse communale : lot n° 3 – association de chasse « Les jeunes Chasseurs de Gerstheim » - modification des statuts
- Point 6 :** Lotissement « Unterrieth » : ventes de parcelles
- Point 7 :** Rapports des commissions et des structures intercommunales
- Point 8 :** Divers

La séance est ouverte à 20 heures en présence de tous les conseillers municipaux en fonction à l'exception de Sylvia GASSER qui a donné procuration à Christian HURTHUR, Robert GASSER qui a donné procuration à Thierry WENDLING, Nathalie HECKMANN qui a donné procuration à Anne-Marie KLIPFEL, Emile PFISTER qui a donné procuration à Philippe TARDOT, Mohamed EL ARBAOUI qui a donné procuration à Gilbert GEORGES et Michèle BISCHOFF qui a donné procuration à Laurence MULLER-BRONN.

Point 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 31 mars 2008

Le procès-verbal de la séance du 31 mars 2008 a été communiqué à tous les conseillers. Il est rajouté au point 3 - Commissions municipales : « Comité des Fêtes : Déléguée du Conseil Municipal : Isabelle WERTH. »

Aucune autre observation n'étant présentée, il est adopté à l'unanimité et signé par les membres présents.

Point 2 : Etablissement de la liste préparatoire des jurys d'assises pour l'année 2009

En vue de l'établissement de la liste préparatoire des jurys d'assises pour l'année 2009, il appartient au Maire de procéder au tirage au sort, à partir de la liste électorale, d'un nombre de noms triple de celui fixé par l'arrêté déterminant le nombre de jurés, en l'occurrence 6 personnes.

Ce tirage ne constitue que le stade préparatoire de la procédure de désignation des jurés, la liste définitive sera dressée au Tribunal de Grande Instance de Strasbourg par une commission spéciale dans les conditions prévues aux articles 262 et suivants du Code de procédure pénale.

Les personnes suivantes ont été tirées au sort :

- | | |
|---|---|
| ➤ M. Albert DOTT
15 rue d'Erstein
67150 GERSTHEIM | ➤ M. Yves MATHION
7 rue des Vosges
67150 GERSTHEIM |
| ➤ M. Steve SCHOEPPERLE
3 rue de la Fabrique
67150 GERSTHEIM | ➤ M. Olivier HUMBERT
2a rue des Violettes
67150 GERSTHEIM |
| ➤ M. René PACK
7a rue du Château
67150 GERSTHEIM | ➤ Mme Régine FISCHER
4 rue des Tulipes
67150 GERSTHEIM |

Ces personnes seront averties par courrier.

Point 3 : Zone artisanale « Le Ried » : mandat non exclusif de vente – signature

Dans le cadre de la vente des terrains de la zone artisanale « Le Ried », le Maire, Marc-Daniel ROTH, propose à l'assemblée de reconduire un mandat non exclusif de vente avec la société RIVE GAUCHE CB RICHARD ELLIS, dont le siège social est situé à SCHILTIGHEIM, 1 rue de la Haye.

Il rappelle que toutes les entreprises implantées à Gerstheim ont été orientées vers notre zone par la société RIVE GAUCHE en partenariat avec l'ADIRA.

Le taux de commissionnement du mandataire est de 8 % du montant H.T. des ventes.

Le Conseil Municipal

Décide à l'unanimité

D'autoriser le Maire à signer le mandat non exclusif de vente avec la société RIVE GAUCHE CB RICHARD ELLIS.

Point 4 : Subventions

Les jeunes de la Paroisse de Gerstheim – Obenheim – Daubensand projettent un séjour au Vietnam au mois de juillet 2008. Le but de ce voyage est de soutenir l'action de l'association « Terre des Hommes ». Le Maire donne lecture du courrier de M. le Pasteur Olivier Richard-Molard. Une subvention globale de 800 € est sollicitée, à titre exceptionnel, pour le financement de ce séjour et non plus une aide par participant (*par délibération du 15.05.2006, le conseil municipal avait décidé d'attribuer une subvention de 15 € par enfant de Gerstheim pour 1 seul voyage par année*). Le coût global du voyage est de 1 400 € environ pour 2 semaines.

Après discussion au sein de l'assemblée, il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 300 € en plus de la participation précédemment fixée (soit pour 4 participants de la commune de Gerstheim : $15 \times 4 = 60$ €).

Le montant total de la subvention attribuée serait donc de 360 €.

Les communes de Daubensand et Obenheim ont également été sollicitées en vue de l'attribution d'une subvention globale d'un montant de 800 €. Le Conseil Municipal décide donc de reporter sa décision à la prochaine séance afin d'harmoniser les montants des subventions octroyées.

Point 5 : Chasse communale : lot n° 3 – « Association de chasse des jeunes chasseurs de Gerstheim » - modification des statuts

Le lot de chasse n° 3 avait été attribué, suite à appel d'offres, à M. Benoît MASQUIDA, Président de l'«Association de chasse des jeunes chasseurs de Gerstheim» pour la période de chasse 2006-2015.

Par courrier du 29 février 2008, Monsieur Nicolas MANGIN, a informé la Commune des changements intervenus au sein de cette association :

- Président : M. Nicolas MANGIN, domicilié à OSTWALD 3a rue Antoine Béchamp,
- Siège social : 3a rue Antoine Béchamp, 67540 OSTWALD,

- Membres : M. Frédéric BROSSE, domicilié 81 rue du Mal FOCH, 67113 BLAESHEIM ; M. Eric TORRES, domicilié 27 route de Mittelhausbergen à STRASBOURG ; M. Jean-Jacques KINNY, domicilié au domaine Thierhurst à NAMBSHEIM ; M. Hervé ISSENBECK, domicilié 15 rue du Gal de Gaulle à DINSHEIM ; M. Denis FOERSTER, domicilié 1 rue de l'Eglise à SOULTZ-LES-BAINS.

Le Conseil Municipal

Décide par 22 voix pour, 1 voix contre,

D'agréer l'« Association de chasse des jeunes chasseurs de Gerstheim », représentée par son Président, Monsieur Nicolas MANGIN, 3a rue Antoine Béchamp à 67540 OSTWALD.

Point 6 : Lotissement « Unterrieth » : ventes de parcelles

Dans la perspective de la vente des lots en vue de la construction d'un immeuble à usage d'habitation,

Le Conseil Municipal,

APRES AVOIR ENTENDU L'EXPOSE DU MAIRE,

- VU** l'autorisation de lotir du 1^{er} décembre 2006,
- VU** l'arrêté du 3 mai 2007 autorisant la vente par anticipation des lots,
- VU** la délibération du Conseil Municipal du 24 janvier 2005 décidant de soumettre les cessions de terrains à bâtir à des personnes physiques à la taxe sur la valeur ajoutée en vertu de l'option offerte par l'article 257-7-1 du CGI,
- VU** l'avis du Domaine en date du 28 mars 2008,
- VU** le procès-verbal d'arpentage établi par le cabinet de géomètres LEGORGEU à Strasbourg,
- VU** la délibération du 2 octobre 2006 fixant le prix de l'are pour le lotissement « Unterrieth » - 6^{ème} tranche,

DECIDE à l'unanimité

➤ D'attribuer les lots comme suit :

Références cadastrales	Acquéreurs	Adresses	Surfaces en ares
Section B n° 1206/542	M. et Mme Vincent MEYER	2 rue de Provence 67150 ERSTEIN	6.61
Section B n° 1219/542	Mme Nadine BUQUET et M. Steve KOCHER	4 rue de Cigognes 67150 GERSTHEIM	5.99

- D'inscrire au sein des actes de vente à intervenir l'ensemble des clauses énoncées dans le cahier des charges notamment en matière d'obligation de construire et d'achever sa maison,
- De consentir à l'inscription au livre foncier d'un droit à la résolution au profit de la Commune en cas de non-respect des délais prévus ainsi que d'une mention de cession de rang au profit de tous établissements bancaires finançant l'achat du terrain et la construction. Le droit à la résolution pourra être radié au livre foncier sur simple requête appuyée du certificat de conformité ou d'une attestation délivrée par le Maire justifiant l'exécution de l'engagement de construire,
- De charger Maître Barbaras, notaire à Benfeld, de l'établissement des actes notariés,
- D'autoriser le Maire à signer les actes de vente.

Marc-Daniel ROTH informe les conseillers qu'à ce jour, toutes les 46 parcelles du lotissement « Unterrieth » - 6^{ème} tranche ont été attribuées. La pose de la voirie définitive interviendra lorsque toutes les constructions seront achevées. Le budget annexe pourra ensuite être clôturé.

Plusieurs conseillers municipaux ont été interpellés concernant les couleurs des tuiles autorisées. Le Maire précise que les tuiles noires sont interdites. A ce titre, les tuiles de couleur noire mises en place sur l'une des constructions vont être changées.

Point 7 : *Rapports des commissions et des structures intercommunales*

1) Communauté de Communes du Rhin

Laurence MULLER-BRONN, 1^{ère} Adjointe, résume les principaux points abordés lors de la séance d'installation du Conseil de Communauté du 11 avril 2008 :

a) Elections :

Présidente : Danièle MEYER

1^{er} Vice-président : André KLUMB (Agriculture, environnement, moyens techniques)

2^{ème} Vice-présidente : Laurence MULLER-BRONN (Economie et tourisme)

3^{ème} Vice-présidente : Marianne HORNY-GONIER (Finances et gestion du patrimoine bâti)

4^{ème} Vice-président : Jean-Jacques SIEGEL (Services à la population)

Un poste de 4^{ème} Vice-président a été décidé dans le but de s'appuyer sur des thématiques précises, sur des compétences, et de ne plus fonctionner, comme précédemment, sur une représentativité des communes.

Laurence MULLER-BRONN souhaite, par son élection au poste de 2^{ème} Vice-présidente, servir au mieux les intérêts de la Commune de Gerstheim et souligne que la parité homme-femme a été respectée.

Ensuite, chaque délégué communautaire rappelle les commissions de travail dans lesquelles il est inscrit.

b) Agent de développement :

Les entretiens pour le recrutement d'un agent de développement économique, auxquels participera Laurence MULLER-BRONN, sont prévus en partenariat avec les institutions cofinçant le poste. Cet agent, comme convenu, sera basé pour partie à la Mairie de Gerstheim et pour partie à la Communauté de Communes du Rhin.

2) Commission Jeunes, sport, vie associative et cadre de vie

Philippe TARDOT, 2^{ème} Adjoint, Président de la Commission, souhaite réunir la commission en vue de l'organisation d'une journée « Agorathlon » au terrain multisports. Il précise que les filets détériorés seront remplacés et pris en charge au titre de la garantie.

3) Commission Info-tourisme

La commission info souhaite conserver la couverture actuelle du Gerstheim Info pour 2008. Une nouvelle couverture sera élaborée pour Noël puis pour l'année 2009.

Laurence MULLER-BRONN indique la date de la prochaine réunion de la **commission tourisme le Mercredi 23 avril 2008 à 20 heures à la Mairie.**

4) FDMJC

La FDMJC présente Renc'Arts des MJC les 9, 10 et 11 mai 2008 à Obernai : concerts, expositions, arts plastiques, théâtre... Les animateurs jeunes de la Communauté de Communes du Rhin et le périscolaire participent à cette manifestation.

Laurence MULLER-BRONN invite l'ensemble de l'assemblée à soutenir et contribuer à la réussite de cet évènement.

Point 8 : Divers

a) Commission gravière

Une réunion de la commission gravière aura lieu le 20 mai 2008 à 19 heures. Les convocations établies par Lafarge/Est Granulats seront transmises aux intéressés.

b) Commémoration du 8 mai 2008

L'ensemble du conseil municipal est invité à participer au défilé du 8 mai 2008.
Le rendez-vous est fixé à 10 h 45 sur le parking de la salle des fêtes.

c) Visite du patrimoine de la Commune

Une visite du patrimoine de la Commune est organisée le **24 mai 2008**.
Rendez-vous à la Mairie à 9 heures à vélo (durée de la visite : environ 3 heures).

d) Site Internet

A la demande de conseillers municipaux, le site Internet, qui n'est pas régulièrement mis à jour, est fermé.

Un nouveau site est en construction. Toutes les suggestions, modifications, erreurs... sont à communiquer à la Mairie dans les meilleurs délais.

Prochaine séance du Conseil Municipal :

Lundi 26 mai 2008 à 20 heures.

- Lu, approuvé et signé -

ROTH Marc-Daniel

EL ARBAOUI Mohamed
(procuration donnée à Gilbert GEORGES)

MULLER-BRONN Laurence
(procuration de Michèle BISCHOFF)

GEORGES Gilbert
(procuration de Mohamed EL ARBAOUI)

TARDOT Philippe
(procuration d'Emile PFISTER)

WEBER Monique

KLIPFEL Anne-Marie
(procuration de Nathalie HECKMANN)

ARBOGAST Hubert

Philippe SCHAEFFER

BISCHOFF Michèle
(procuration donnée à Laurence MULLER-BRONN)

HURTHER Christian
(procuration de Sylvia GASSER)

BRONN Estelle

Thierry WENDLING
(procuration de Robert GASSER)

SCHUEBER Sébastien

KELLER Jean-Marc

WERTH Isabelle

MARTZ Yves

GASSER Sylvia
(procuration donnée à Christian HURTHER)

HECKMANN Nathalie
(procuration donnée à Anne-Marie KLIPFEL)

HOLZER Roger

GASSER Robert
(procuration donnée à Thierry WENDLING)

PFISTER Emile
(procuration donnée à Philippe TARDOT)

LIPP Anne-Catherine